

50374  
2003  
7

UNIVERSITE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LILLE  
U.F.R. de Sciences Économiques et Sociales

Thèse de **Doctorat** en Sciences Économiques  
(Arrêtés du 30 mars 1992 et du 03 septembre 1998)  
présentée et soutenue publiquement par

**Nuri ŞENEMEK**

le 07 octobre 2003

*Titre :*

**LA POLITIQUE COMMERCIALE ENDOGÈNE :**  
**les enseignements de l'expérience européenne**  
**(1982-1996)**

Thèse dirigée par M. **Philippe ROLLET**, Professeur (Université de Lille I)

**Jury :**

*Rapporteurs :*

M. **Patrick A. MESSERLIN**, Professeur (Institut d'Études Politiques de Paris)  
M. **Jean-Marc SIROËN**, Professeur (Université de Paris IX – Dauphine)

*Autres membres du jury :*

M. **Jean-Claude CHOURAQUI**, Professeur (Université de Lille I)  
M. **Dominique REDOR**, Professeur (Université de Marne la Vallée)  
M. **Hugues SACHTER**, Maître de conférences (Université d'Artois)

**Octobre 2003**

SCD LILLE 1



D 030 216202 7

## REMERCIEMENTS

Tout d'abord nous remercions M. Philip pour ses remarques et critiques judicieuses auxquelles nous avons répondu au maximum pour nous offrir la meilleure liberté d'action et de recherche motivante. Nous remercions MM P. Messerlin et J. de jury, et MM J-C. Chouraqui, D. Redon pour nous avoir accordé l'honneur et le privilège de leurs précieux rapports et conclusions. Nos remerciements vont aussi à...

M. Dorian Prince (Commission, DG Coopération des subventions II) pour avoir consacré de ses précieux éclaircissements tout aussi précieux sur les politiques anti-dumping, notamment au sujet de politiques anti-dumping, documents utiles à ce sujet ;

M. Francesco Marchi (*chief* économiste) pour son lobbying de son organisation et sur son organisme concernant les industries du textile et de la documentation de son organisme ;

Mme Adinolfi (économiste, Euratex) pour ses contributions sectorielles ;

Mme Ghyoros (juriste, Euratex) pour sa contribution à la protection sous l'article 115 ;

M. Giovanni Marco ACCARDO (Admiral) « Entreprise » de la Commission de l'Union européenne politique « textile » de l'UE.

M. David ASPINAL (OETH) pour nous avoir fait bénéficier de documents spécifiques et bases statistiques de son organisme ;

MM Jean Yves OLLIER, (conseiller commercial, Représentation permanente de la France au près de l'UE) Jean-Jacques ANDRIEU (comité 133 textile, RF au près de l'UE) de nous avoir reçu et apporté des éclaircissements précieux sur les relations entre la Commission et les différents groupes de travail qui l'entourent, ainsi que sur la nature de ces relations.

M. Christian MICHEL-DANSAC (Chef du service du « Pôle d'animation sectorielle de la Direction de l'Action Economique du Conseil Régional Nord-pas-de-Calais) pour nous avoir éclairé sur la politique régionale à l'égard du secteur du textile et de l'habillement.

Enfin, je tiens à exprimer mon infinie gratitude à ma petite amie d'adolescence, *Işık*, qui est aujourd'hui mon épouse et la mère de mes enfants, pour son soutien total et sans faille tout au long de mes recherches. Je lui dédie cette thèse.

Il va sans dire que nous demeurons le seul responsable d'éventuelles erreurs ayant pu échapper à notre vigilance.

## A RETOURNER LE

A RETOURNER LE		

**UNIVERSITE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LILLE**  
**U.F.R. de Sciences Économiques et Sociales**

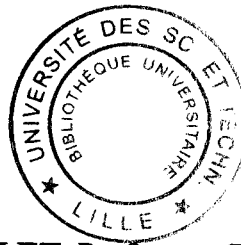
Thèse de **Doctorat** en Sciences Économiques  
(Arrêtés du 30 mars 1992 et du 03 septembre 1998)  
présentée et soutenue publiquement par

**Nuri ŞENEMEK**

le 07 octobre 2003

*Titre :*

**LA POLITIQUE COMMERCIALE ENDOGÈNE :**  
**les enseignements de l'expérience européenne**  
**(1982-1996)**



Thèse dirigée par M. **Philippe ROLLET**, Professeur (Université de Lille I)

**Jury :**

*Rapporteurs :*

M. **Patrick A. MESSERLIN**, Professeur (Institut d'Études Politiques de Paris)  
M. **Jean-Marc SIROËN**, Professeur (Université de Paris IX – Dauphine)

*Autres membres du jury :*

M. **Jean-Claude CHOURAQUI**, Professeur (Université de Lille I)  
M. **Dominique REDOR**, Professeur (Université de Marne la Vallée)  
M. **Hugues SACTER**, Maître de conférences (Université d'Artois)

**Octobre 2003**





# Table des matières

<b>1 INTRODUCTION</b>	<b>1</b>
<b>I Les Déterminants de la Politique Commerciale Européenne</b>	<b>19</b>
<b>2 LES INSTRUMENTS DE LA POLITIQUE COMMERCIALE EUROPEENNE</b>	<b>20</b>
2.1 INTRODUCTION . . . . .	20
2.2 LES MESURES PROTECTIONISTES EN VIGUEUR . . . . .	21
2.2.1 La protection tarifaire . . . . .	22
2.2.2 Les restrictions quantitatives . . . . .	24
2.3 LA REGLEMENTATION SUR LES BARRIERES COMMERCIALES . . . . .	28
2.4 LA REGLEMENTATION d'ANTI-DUMPING . . . . .	29
2.5 LA REGLEMENTATION d'ANTI-SUBSIDE . . . . .	32
2.6 LA REGLEMENTATION EN MATIERE DE SAUVEGARDE . . . . .	32
<b>3 LA POLITIQUE COMMERCIALE ENDOGENE</b>	<b>34</b>
3.1 INTRODUCTION . . . . .	34
3.2 LES ORGANES DE DECISION ET DE CONSULTATION . . . . .	35
3.2.1 Conseil des ministres, Conseil européen . . . . .	35
3.2.2 Le Parlement européen . . . . .	39
3.2.3 La Commission . . . . .	40
3.2.4 La Cour de justice et le Tribunal de première instance . . . . .	40
3.2.5 La Cour des comptes . . . . .	41
3.2.6 Le Comité Economique et Social . . . . .	41
3.2.7 Le Comité des Régions . . . . .	42
3.3 INSTITUTIONS ET LOBBIES . . . . .	42

3.4	L'ECONOMIE POLITIQUE DE LA DETERMINATION DE LA POLITIQUE COMMERCIALE EUROPEENNE . . . . .	49
3.4.1	Le Partage des compétences selon le Traité . . . . .	51
3.4.2	Le processus décisionnel . . . . .	52
3.4.3	Les canaux d'exercices d'influence . . . . .	65
3.4.4	Les stratégies de lobbying . . . . .	73
3.4.5	Prémises pour une modélisation de la détermination de la PCE . . . . .	74
3.5	CONCLUSIONS . . . . .	83

## **II Modélisation par l'Approche de Choix Collectifs du Processus de Détermination de la PCE 85**

4	UN MODELE DE GESTATION DE LA DEMANDE DE PROTECTION . . . . .	91
4.1	INTRODUCTION . . . . .	91
4.2	MODELE . . . . .	91
4.2.1	L'identification des individus . . . . .	92
4.2.2	Le choix de stratégie d'action politique . . . . .	96
4.2.3	La détermination de la demande de protection. . . . .	107
4.3	REMARQUES CONCLUANTES . . . . .	110
5	UN MODELE MULTISECTORIEL DE LA DETERMINA- TION DE LA PC DANS UNE UNION DOUANIERE <sup>1</sup> . . . . .	112
5.1	INTRODUCTION . . . . .	112
5.2	MODELE . . . . .	113
5.2.1	Contributions directes . . . . .	116
5.2.2	Effet électoral anticipé . . . . .	120
5.3	REMARQUES CONCLUANTES . . . . .	126
6	CONCLUSIONS . . . . .	127

## **III Etudes Sectorielles (I) Les Industries Textiles et de l'Habillement 130**

7	RECENTE EVOLUTION DE L'INDUSTRIE DE TEXTILE ET HABILLEMENT . . . . .	131
---	---	-----

<sup>1</sup>Pour le détail des développements formels voir les annexes C, Det E.

7.1	INTRODUCTION . . . . .	131
7.1.1	Emploi . . . . .	134
7.1.2	Le commerce extérieur . . . . .	135
<b>8</b>	<b>L'ECONOMIE POLITIQUE DE LA PROTECTION DES INDUSTRIES T&amp;H</b>	<b>141</b>
8.1	L'OFFRE DE POLITIQUE COMMERCIALE . . . . .	141
8.1.1	Les quotas à l'importation et les Accord Multi-fibres (AMF) . . . . .	142
8.1.2	Utilisation de quota . . . . .	148
8.1.3	La protection sous l'article 115 du Traité . . . . .	149
8.1.4	La situation actuelle . . . . .	152
8.2	LA GENESE DE LA DEMANDE DE PROTECTION ET LES DETERMINANTS DU PROTECTIONNISME DANS LE SECTEUR DE TH . . . . .	154
8.2.1	Les facteurs de lobbying protectionniste dans les indus- tries de TH . . . . .	154
8.2.2	Observations sur le lobbying en matière de politique commerciale dans les industries TH. . . . .	168
8.3	LA POLITIQUE COMMERCIALE ENDOGENE : UN MO- DELE ECONOMETRIQUE DE LA PROTECTION SOUS L'ARTICLE 115 . . . . .	176
8.3.1	Les hypothèses de base . . . . .	176
8.3.2	Le modèle . . . . .	178
8.4	CONCLUSIONS . . . . .	184
<b>IV</b>	<b>Etudes Sectorielles (II)</b>	
	<b>L'industrie Automobile</b>	<b>187</b>
<b>9</b>	<b>EVOLUTION RECENTE DES INDUSTRIES AUTOMO- BILES</b>	<b>188</b>
9.1	EMPLOI ET PRODUCTIVITE . . . . .	194
9.2	LES TRANSPLANTS . . . . .	196
9.3	LA POLITIQUE COMMERCIALE EUROPEENNE POUR LE SECTEUR AUTOMOBILE . . . . .	199
9.3.1	Evolution récente du commerce extérieur européen : .. une histoire quasi exclusivement euro-japonaise . . . . .	200
9.4	L'ECONOMIE POLITIQUE DE LA PROTECTION DE L'INDUSTRIE AUTOMOBILE EUROPEENNE . . . . .	207

9.5	OBSERVATIONS SUR LA GESTATION DE LA POLITIQUE COMMERCIALE EUROPEENNE DANS L'INDUSTRIE AU- TOMOBILE . . . . .	208
9.6	CONCLUSIONS . . . . .	213
<b>10</b>	<b>CONCLUSIONS GENERALES</b>	<b>215</b>
<b>V</b>	<b>ANNEXES</b>	<b>219</b>
<b>A</b>	<b>Les bureaucrates et les choix collectifs</b>	<b>220</b>
<b>B</b>	<b>Articles du Traité en rapport avec la politique commerciale</b>	<b>223</b>
<b>C</b>	<b>Contributions directes</b>	<b>228</b>
<b>D</b>	<b>Effet électoral anticipé</b>	<b>234</b>
<b>E</b>	<b>La condition de second ordre</b>	<b>236</b>